

LIVRET D'ACCUEIL



LE CHÂTEAU

Maison de Retraite Médicalisée



EHPAD "LE CHÂTEAU"

1 rue Paul ANDRAL 41110 Châteauneuf

EHPAD "LE CHÂTEAU"

LE MOT DE LA DIRECTION

L'entrée dans un établissement comme le nôtre est une étape difficile. Nous nous consacrons chaque jour à vous apporter l'aide et l'écoute essentielles à votre bien-être parmi nous.

Le Château est un lieu de vie où l'on soigne et non un lieu de soin où l'on vit. J'espère que la beauté des lieux saura vous ravir et que vous aurez bientôt plaisir à être vous aussi un «châtelain» ou une «châtelaine».

Hélène Auger

L'ETABLISSEMENT

Son histoire :

Le Château fut donné en héritage à la Société Philanthropique en 1925 par Madame Blanche Delius Andral, afin d'installer sous la direction d'une communauté religieuse, une maison de repos pour dames et jeunes filles fatiguées.

En 1961, l'établissement obtient l'autorisation de se transformer en centre de repos et de convalescence.

En 1998, l'établissement devient Maison De Retraite Médicalisée puis EHPAD en 2003 (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Son environnement :

Situé dans la commune de Châteauneuf, l'établissement est implanté au milieu d'un vaste parc arboré d'environ 20 hectares et jouit d'un environnement calme et paisible.

Son architecture a été réalisée de façon à conserver une harmonie plaisante avec son site exceptionnel.

Ses missions :

L'établissement a pour vocation d'accueillir en séjour permanent ou temporaire toute personne âgée d'au moins 60 ans qu'elle soit valide, semi-valide ou dépendante.

Le Château bénéficie d'une capacité d'hébergement de 76 résidents, accueillis en chambre double ou individuelle.

Notre objectif quotidien sera de vous accompagner dans le respect de vos droits et libertés et de vous amener à vous sentir pleinement chez vous dans ce nouvel espace de vie.



LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE



La résidence Le Château est gérée par la Société Philanthropique

La Société Philanthropique fondée en 1780, est une **association non confessionnelle** à but non lucratif, **reconnue d'utilité publique en 1839**.

Elle possède des valeurs fondatrices caractéristiques :

- générosité et solidarité,
- humanisme et tolérance,
- imagination et anticipation.

Au cours de plus de deux siècles d'existence, la Société Philanthropique a su s'adapter aux nécessités de chaque époque tout en restant fidèle à l'idéal de générosité et de partage qui animait ses fondateurs.

La Société Philanthropique intervient dans le champ de l'action sociale et médico-sociale auprès des personnes en situation de fragilité, vulnérables ou démunies. Elle a développé une activité diversifiée qui se traduit par la gestion de nombreux établissements.

Présidée Par Monsieur Louis DE MONTFERRAND et dirigée par Madame Brigitte VIGROUX, l'association emploie plus de 1000 salariés et accompagne environ 10 000 bénéficiaires chaque année.

**Les soins
adultes-enfants**

2 établissements

**La protection
de l'Enfance**

3 établissements

**L'accueil de
personnes âgées**

5 établissements

Les 5 domaines d'activité de la Société Philanthropique

**La prise en charge du Handicap
d'enfants, adolescents et adultes**

4 établissements

Logement-Insertion

5 établissements

15 Immeubles de logements sociaux

EHPAD "LE CHÂTEAU"

1 rue Paul ANDRAL 41110 Châteauneuf

LA VIE AU CHÂTEAU

Le matin :

La matinée est ponctuée par les interventions du personnel des différents services :

L'équipe hôtelière vous servira le petit déjeuner en chambre entre 8 heures et 9 heures.

L'équipe médicale et paramédicale vous apportera les soins dont vous avez besoin.

Les animatrices vous accueilleront au salon pour la lecture du journal ou l'animation du jour.

Le midi :

Le déjeuner est servi dans la salle de restaurant à partir de 12 heures. Il vous est possible d'inviter des proches en nous prévenant 48 heures à l'avance.

L'après midi :

Selon vos envies, vous pourrez choisir de vous reposer dans votre chambre ou participer aux diverses animations proposées.

C'est également le moment de recevoir vos proches et de profiter du cadre et des installations de l'établissement.

Vous pouvez prendre un goûter dans les salons entre 14h30 et 16h30, ou vous le faire apporter en chambre.

Le soir :

Le dîner est servi dans la salle de restaurant à partir de 18h.

A l'issue du repas, le personnel pourra intervenir si besoin pour vous raccompagner dans votre chambre et vous apporter l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

La nuit :

Le personnel de nuit assure la continuité des soins et permet de garantir une présence 24h/24h.

Il effectue des rondes régulières dans l'établissement et répond à vos demandes lorsque vous le sollicitez en utilisant votre sonnette.



LES ESPACES DE VIE

La salle à manger

La salle de restaurant vous accueille pour le déjeuner et le dîner. Le petit déjeuner est quant à lui servi en chambre.

Le plaisir de vos papilles sera l'objectif quotidien de l'équipe de restauration qui, chaque jour, œuvre pour vous offrir une cuisine traditionnelle et de qualité.

Dans un souci de vous satisfaire au mieux, des commissions " restauration " sont organisées régulièrement pour vous permettre de formuler vos souhaits.

La communication permanente entre l'équipe médicale et la restauration permet d'adapter les repas à vos éventuelles contraintes médicales.

La chambre, un espace pour soi

Chaque chambre est meublée et équipée d'un lit médicalisé.

Chacune d'elle dispose également d'une ligne téléphonique privée, d'une prise TV, d'un système d'appel soignant et d'un cabinet de toilette avec douche et WC adaptés à la perte d'autonomie.

Nous vous encourageons à personnaliser votre environnement afin de vous y sentir au mieux.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous y recevez votre famille ou vos amis, quand vous le désirez.

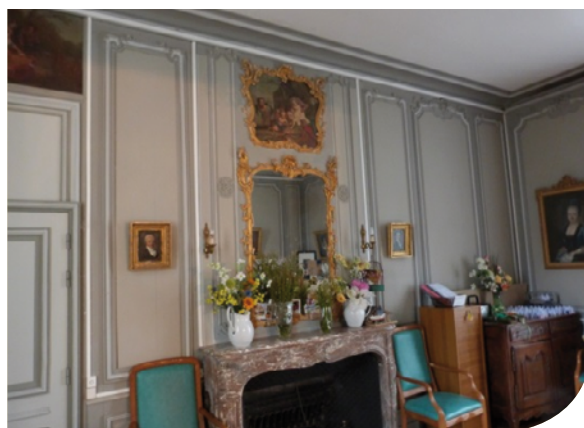
La boutique

Chaque mardi après-midi, la boutique «Au P'tit Plaisir» est ouverte de 14h30 à 15h30. Vous y trouverez tous les produits de la vie quotidienne ainsi que des petites douceurs (revente au prix d'achat).

Les résidents apprécient également ce moment convivial autour d'un café.

Les salons

Trois salons sont à votre disposition. Vous pourrez vous y rendre dans le cadre des animations proposées tout au long de la journée ou tout simplement pour prendre votre gouter servi de 14h30 à 16h30.



L'ANIMATION

Les activités quotidiennes :

Le Château est avant tout un lieu de vie ; le rôle de l'animation est de mettre en œuvre et de développer le projet de vie sociale de chaque résident.

Dans ce but, il est proposé 7 j/7 un choix d'animations régulières auxquelles chacun est libre de participer.

Pour vous tenir informé du programme des activités proposées vous pouvez :

- Consulter les différents tableaux d'affichage et écrans internes ou celui qui vous est remis personnellement.
- Les proches peuvent le recevoir par mail chaque mois.
- Le personnel vous informe chaque jour sur les animations prévues et vous accompagne si besoin jusqu'au lieu de l'activité.

Lors de vos promenades extérieures, nous vous invitons à découvrir le parcours de santé et ses habitants à plumes. Cette installation est ouverte à tous, n'hésitez pas à vous y rendre seul ou en famille.

L'association la Vie de Château :

Les animatrices, les aides médico-psychologiques et le personnel soignant ont la chance de bénéficier de l'aide des bénévoles de l'association «la Vie de Château» créée en 2011.

Sous la présidence active de Madame Masset Yvette, cette association a pour but de valoriser et promouvoir la vie sociale et relationnelle des résidents. L'association forte de son équipe de bénévoles disponibles et motivés organise diverses manifestations tout au long de l'année au sein de l'établissement mais aussi à l'extérieur. Elle finance entièrement les dépenses liées à ces sorties grâce notamment aux fonds récoltés lors du Marché de Noël et de la brocante qui se déroulent au Château. Les dons réguliers de bienfaiteurs et les cotisations des membres participent également aux financements de ces activités. N'hésitez pas à leur apporter votre soutien quelle qu'en soit la manière : adhésion, dons, bénévolat...

La commission animation

Plusieurs fois par an, l'établissement vous invite à participer aux commissions animations. C'est l'occasion de vous exprimer sur les animations proposées et de donner vos idées pour celles à venir.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

*L'équipe pluridisciplinaire composée de 51 salariés est là pour assurer votre bien être.
Régulièrement formés, les salariés des différents services se coordonnent chaque jour pour permettre un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins.
Chaque professionnel fera preuve d'attention, de courtoisie et d'écoute à votre égard.
En cas de besoin ou de difficulté n'hésitez pas à en parler.*

Le service administratif

Hélène AUGER, la Directrice et ses 2 collaboratrices, Caroline et Marie veillent au bon fonctionnement de la résidence et vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives au quotidien. Pour toute demande, n'hésitez pas à les solliciter.

Le service hôtelier

L'équipe de cuisine assure la préparation de vos repas. N'hésitez pas à faire part de vos remarques au chef lorsqu'il passe à votre table.

Présents au quotidien, les agents de service hôtelier entretiennent les locaux et gèrent le service des trois repas.

Le personnel de la lingerie assure le lavage, le repassage et la redistribution de votre linge.

Le service technique

Les deux agents d'entretien veillent à la maintenance générale de l'établissement et assurent le suivi de la réglementation relative à la sécurité.

L'équipe médicale et paramédicale

Jean-Louis GRAVRAND, le médecin coordonnateur, est le référent médical de l'établissement.

Il assure, avec Claire LEMOINE, infirmière coordinatrice, la supervision de l'équipe soignante et veille à la bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement :

- La psychologue
- Le Kinésithérapeute
- L'équipe soignante
- Le pédicure podologue

Jean-Louis GRAVRAND et Lysa MESTRE assurent également le suivi médical des résidents qui le souhaitent, toutefois vous conservez le libre choix de votre médecin traitant qui pourra intervenir à votre demande.

L'équipe d'animation

Laëtitia et Isabelle, épaulées du personnel soignant, vous proposent chaque jour des animations variées et adaptées (Cf. volet animation).



IRIS ET JASMIN : ACCUEIL SPÉCIFIQUE ALZHEIMER

Pour répondre aux besoins spécifiques des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou démences apparentées, l'établissement a construit deux nouvelles unités de vie protégées : Iris et Jasmin qui accueillent chacune 12 résidents.

L'objectif principal est d'accueillir des personnes dites «démences déambulantes» dans un milieu sécurisé, leur permettant de se promener sans risque de se perdre et de les stimuler afin de ralentir le processus d'involution lié à la maladie.

Ces deux unités accueillent les résidents 24h/24h et permettent un accompagnement adapté des malades d'Alzheimer présentant des troubles du comportement sévères sur une durée déterminée. Une sortie peut être envisagée lorsque les troubles du comportement diminuent.

Chaque unité accueille 12 personnes en chambre individuelle. Chaque chambre offre une surface de 21 m², équipée d'une salle de bain avec lavabo, WC et douche avec siphon au sol.

Les espaces communs comprennent :

- Deux salles de jour, équipées d'une cuisine thérapeutique
- Deux WC accessibles aux personnes handicapées
- Un jardin thérapeutique permettant une déambulation sécurisée

Les personnes accueillies peuvent également bénéficier des locaux de l'EHPAD et de ses activités : boutique, salon de coiffure, chorale, messe...

L'objectif quotidien de l'équipe pluridisciplinaire est de favoriser le prendre soin, à savoir, trouver la juste attitude, le geste, le mot, le regard pour répondre aux besoins du résident et préserver l'humanité de la personne démente, ne pas perdre de vue l'être humain qui se cache derrière la maladie.



LES SERVICES DE A À Z

Aides : vous pouvez bénéficier de différentes aides : allocation logement, APA, ASIR.... L'équipe administrative vous aiguillera dans vos démarches.

Animaux : Les animaux en visite sont acceptés au sein de l'établissement mais devront être vaccinés, tatoués et non porteurs de maladies ou parasites. Ils ne devront pas déambuler librement dans les parties communes. Les résidents qui souhaiteraient avoir un animal de compagnie doivent au préalable obtenir l'accord de la direction.

Assurance : L'assurance responsabilité civile de chaque résident est prise en charge par l'établissement (MAIF).

Boutique : La boutique «Au P'tit Plaisir» est ouverte chaque mardi de 14h30 à 15h30.

Clé de chambre : une clé de votre chambre vous est remise à votre arrivée.

Coiffure : le salon de coiffure est ouvert tous les mardis, vous pouvez prendre RDV auprès de Marie à l'accueil.

Courrier : Le courrier est distribué chaque jour. A la demande de la famille ou d'un représentant légal, le courrier pourra être réexpédié sous réserve de fournir des enveloppes prévues à cet effet. Si vous avez du courrier à poster déposer-le dans la boîte située à l'accueil.

Culte : une messe est célébrée tous les mercredis dans la salle Andral.

Linge : le linge hôtelier est fourni et entretenu par l'établissement. Le linge personnel, sans supplément de facturation, pourra être entretenu sur place sous réserve d'être marqué au nom du résident.

Objets de valeur : Il est conseillé de ne pas conserver d'objets de valeur dans les chambres. Un coffre est à disposition à l'accueil.

Repas visiteurs : Aux heures de service habituelles, l'établissement assure les repas des invités du résident (prévenir au moins 48 heures à l'avance). Le repas invité est facturé 10 € et 14 € les jours de fête (respectivement 5 € et 7 € jusqu'à 12 ans).

Sorties : Il est demandé au résident de prévenir l'équipe en cas d'absence.

Tabac : Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement, y compris dans les chambres.

Téléphone : Chaque chambre dispose d'une prise de téléphone. La demande de ligne est à effectuer par le résident (ou sa famille) ; les frais de branchement et/ou de déplacement sont à sa charge

Télévision : Chaque chambre dispose d'une prise de télévision. Le poste de télévision n'est pas fourni.

Véhicules : Une aire de parking est disponible aux abords de l'établissement. Cependant, le gardiennage n'est pas assuré.

Visite : Les résidents peuvent recevoir des visites à toute heure. Il est cependant recommandé d'éviter les visites avant 11 heures et après 21h00 afin de ne pas gêner le bon déroulement du service.

Voies de recours : La Directrice de l'établissement pourra être saisie par le résident ou son représentant pour toute difficulté. La liste des personnes qualifiées est disponible à l'accueil. Le n° d'appel permettant de faire connaître un acte de maltraitance est le 3977.

ACCÉDER À L'EHPAD "LE CHÂTEAU"

PAR L'AUTOROUTE:

A10 «l'Aquitaine» - Sortie 17 - Paris-Bordeaux, via Orléans, Tours et Poitiers avec une sortie à Blois.
A85 : Sortie 12 - Tours-Vierzon

PAR LA ROUTE :

D976 - Axe Tours-Vierzon-Bourges

D675 : Blois - Châtillon-sur-Indre

Coordonnées GPS

47.231461° - 1.387257°

PAR LE TRAIN :

Train Blois-Paris (Paris gare d'Austerlitz) :

1h30 (+liaison autocar TLC Ligne 5 jusqu'à Saint-Aignan : 55 minutes)

TGV Atlantique St Pierre-des-Corps - Paris (gare Montparnasse) :

55 minutes (+ liaison TER jusqu'à la gare de Noyers-sur-Cher : 50 minutes)



LE
CHÂTEAU
Maison de Retraite Médicalisée

1 rue Paul ANDRAL 41110 Châteauneuf
Tél. 02 54 75 72 00 - Fax : 02 54 75 72 01
Courriel : lechateau@ehpadlechateau.fr